

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Actes finals de la Conférence
administrative mondiale télégraphique et
téléphonique (CAMTT-88), Melbourne
1988

Melbourne, le 9 décembre 1988

Ratifié par le Canada le 20 février 1991

En vigueur pour le Canada le 20 février
1991

NOTE: Appliqué avec effet à partir du 4
juillet 1990. Matériaux de renseignements
disponibles à la Bibliothèque,
Communications Canada

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Protocole facultatif concernant le
règlement obligatoire des différends
relatifs à la Constitution de l'Union
internationale des télécommunications, à
la Convention de l'Union internationale
des télécommunications et aux
Règlements administratifs, Nice 1989

Nice, le 30 juin 1989

Ratifié par le Canada le 20 février 1991

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Actes finals de la Conférence
administrative mondiale des
radiocommunications pour les services
mobiles (MOB-87), Genève 1987

Genève, le 17 octobre 1987

Ratifié par le Canada le 20 février 1991

En vigueur pour le Canada le 20 février
1991

NOTE: Appliqué avec effet à partir du 3
octobre 1989 avec réserves. Matériaux de
renseignements disponibles à la
Bibliothèque, Communications Canada.